

ce, en qui on aperçoit tout l'esprit, la piété, & la vertu convenable aux personnes de son rang. Mr. l'Archevêque de Lion, lui donna à Neuville, le 3. Novembre, une magnifique fête de St. Hubert.

*Nouvelles  
Intendances  
de France.*

IV. On a fait plusieurs changemens dans les Intendances des Provinces de France; voici celles qui sont venues à ma connoissance.

Mr. de la Houffaye Intendant à Strasbourg ayant été appelé à la Cour, sa place sera remplie par Mr. d'Angervillier, qui étoit Intendant en Dauphiné, auquel Mr. Dorlay doit succéder. Mr. de Saint Contest qui étoit Intendant à Metz, étant présentement employé dans l'un des Conseils de la Regence, Mr. de Harlay de Celi est nommé pour l'Intendance de Metz. Mr. le Blanc, ci devant Intendant à Dunkerque, ayant aussi été appelé pour remplir un Poste dans l'un des nouveaux Conseils, cette Intendance a été réunie à celle de Flandres; on a démembré de celle-ci, Valenciennes & Comté, pour les réunir à celle de Maubeuge. L'Intendance de Berri est réunie à celle de Bourbonnois, & l'Intendance du Bearn à celle de Bordeaux. Mr. de Lamerac est nommé à l'Intendance de Limoge. Mr. Goujon à celle de Rouen. Mr. de Montargis à celle d'Alençon. Et Mr. de Broce à celle de Bretagne.

*Intendants  
des Finances  
& de Com-  
merce supri-  
més.*

V. Par Edict enregistré au Parlement le 17. Octobre, le Roi a supprimé les Charges ou Offices des sept Intendants de Finance, & les six Intendants du Commerce; parce que, dit l'Edict „ les differens Conseils établis par la „ Declaration du 15. Septembre dernier, „ faisant cesser les fonctions de ces Intendants,